RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE compétences

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2026-09-30

Consultation électronique du 28 septembre au 5 octobre 2026

Désignation modificative des membres des commissions Recommandations et Evaluation

Le Conseil d'administration de France compétences,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 6123-5 et R. 6123-8,

Vu le Règlement intérieur du Conseil d'administration, notamment ses articles 1 et 6,

Vu les Règlements intérieurs des commissions spécialisées créées (Recommandations, Evaluation et Audit et finances) de France compétences, notamment leur article 1,

Vu la délibération 2025-02-02 du Conseil d'administration de France compétences du 6 février 2025 portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-02-05 de la consultation électronique du Conseil d'administration de France compétences du 20 au 24 février 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-04-09 du Conseil d'administration de France compétences du 3 avril 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2025-05-12 du Conseil d'administration de France compétences du 15 mai 2025, portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2026-05-19 du conseil d'administration de France compétences du 21 mai 2026 portant désignation modificative des membres des commissions Evaluation, Recommandations et Audit et finances,

Vu la délibération 2026-07-27 de la consultation électronique du conseil d'administration de France compétences du 08 au 15 juillet 2026 portant désignation modificative des membres de commission Audit et finances,

Après en avoir délibéré dans le cadre de la consultation ouverte par voie électronique du 28 septembre au 5 octobre 2026,

Décide :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE compétences

Article 1

Sont désignés membres de la **commission Recommandations :**

Membres titulaires :

- **Représentante du collège Etat**
  - Madame Roxane SCHNEIDER – DGESCO – en remplacement de Madame Laurence LECHAT
  - Madame Domitille BERTEMONT– DGSIP – en remplacement de Madame Séverine MIGNON

Membre Suppléante :

- **Représentante du collège Etat**
  - Madame Fabienne POULARD – DGSIP - en remplacement de Madame Domitille BERTEMONT

Article 2

Sont désignés membres de la **commission Evaluation :**

Membre titulaire :

- **Représentante du collège Etat**
  - Madame Clémence BERSON – DGEFP – en remplacement de Monsieur Morad BEN MEZIAN
  - Madame Aurélie CAPIZZI – DGESCO – en remplacement de Monsieur Sébastien BEGEY

Article 3

La présente délibération sera publiée sur le site internet de France compétences.

Fait à Courbevoie,
Le 5 octobre 2026

Pierre DEHEUNYNCK
Président du Conseil d'administration